BP - COIFFURE

Modifiée le 20/10/2026

Contenus

- Création, couleur, coupe, coiffage
- Modification durable de la forme d'une coiffure
- Coiffure événementielle (Option A)
- Coupe homme et entretien du système pilo-facial (Option B)
- Vente-conseil
- Management et gestion d'un salon de coiffure
- Arts appliqués à la profession
- Expression française et connaissance du monde
- Langue vivante (Epreuve facultative)

Objectifs

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle. Il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.

Il conseille la clientèle et exerce une activité de valorisation des services et de suivi beauté.

Il assure également la gestion administrative et financière de l'entreprise ainsi que son développement, l'animation et la gestion du personnel.

Conditions spécifiques et prérequis

Résultats attendus

- BP - Coiffure
- Diplôme Ministère de l'Education Nationale